



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### **Rapport moral 2012**

***par* Christophe Lefebvre  
Président du Comité français de l'UICN**

Le bilan d'activité du Comité français de l'UICN en 2012, réalisé par notre Directeur, Sébastien Moncorps, est une fois de plus véritablement impressionnant. Il témoigne à nouveau de la très grande vitalité du Comité, l'implication forte de ses membres et de ses experts, ainsi que la compétence de son équipe technique. Les activités continuent de se diversifier pour répondre à l'ensemble des enjeux de conservation, au niveau national et sur un plan international. Ce rapport est l'occasion pour moi de souligner la qualité du travail réalisé et notre implication forte dans la vie et l'activité de l'Union, sachant que le Comité français de l'UICN est le deuxième plus important des comités nationaux dans le monde en termes de nombre de membres et de niveau d'activités.

Tout d'abord, le Comité garde un rôle toujours fort de contribution à la politique nationale de la biodiversité, comme en témoigne nos contributions à la Stratégie nationale pour la biodiversité ou à la conférence environnementale. Un des dossiers importants fut l'annonce de la création par le Président de la République de la création d'une agence nationale de la biodiversité. Nous avons notamment organisé une réunion de travail avec les membres pour établir une note de position sur ce projet que j'ai présentée avec notre Directeur auprès des préfigurateurs. Ce sujet sera encore d'actualité cette année.

Le Comité participe également à plusieurs instances nationales sur la biodiversité comme le Conseil National de la Protection de la Nature, le Comité national trame verte et bleue, l'Observatoire national de la biodiversité et, depuis 2012, le Comité français est également devenu membre du Conseil National de la mer et des littoraux que j'ai l'honneur de représenter, ainsi que du Conseil supérieur de la forêt et du bois représenté par notre Directeur.

Nos groupes de travail et d'experts fonctionnent parfaitement. Je voudrais donc remercier tous ceux qui ont participé aux réunions de travail et leurs présidents :

- le groupe collectivités locales présidé par Catherine Ribes et coordonné par Florence Clap et Valérie Moral
- le groupe Entreprises présidé par Thierry Hauchard et coordonné par Florence Clap avec l'appui de Paul Estève et Matthieu Thune
- le groupe Outre mer présidé par Bernard Cressens et coordonné par Aurélie Bocquet
- le groupe mer et littoral présidé par Ludovic Frère; le groupe Forêt présidé par Daniel Vallauri et le groupe montagne présidé par Michel Fourcade et ensuite par Hélène Denis. Ces trois groupes sont coordonnés par Marion Péguin et Justine Delangue en 2012
- le nouveau groupe sur le patrimoine mondial créé en 2012 et rattaché à la commission des aires protégées, présidé par Gérard Collin et coordonné par Thierry Lefebvre.

Dans ce bilan sur les groupes de travail, je tenais à remercier tout particulièrement Michel Fourcade pour ses six années de présidence du groupe montagne, sachant qu'il demeure mobilisé sur le classement du Mont Blanc au patrimoine mondial.

Je voudrais à présent souligner quelques points forts de notre programme et de notre politique.

Nos relations avec les collectivités se sont développées et structurées à travers plusieurs conventions avec les Régions Ile de France, Centre, Aquitaine et Bourgogne, ainsi qu'avec le Conseil Général du Pas de Calais et la Ville de Marseille. Avec la contribution du groupe de travail Collectivités locales, le Comité s'est investi dans la préparation de la COP 11 de la CDB qui s'est réunie en Inde à Hyderabad en novembre. C'est ainsi que nous avons pu coordonner une déclaration commune des réseaux nationaux des collectivités françaises qui a été présentée au Sommet sur les villes et les autorités locales lors de la Conférence, et diffuser une publication sur les Stratégies régionales de la biodiversité parrainée par le secrétariat de la CDB. Nous avons également lancé de nouveaux travaux sur les indicateurs biodiversité pour les collectivités, projet sur lequel travaille Anne-Cerise Tissot. Nos relations avec les collectivités se consolident et s'amplifient. Le Comité joue ici pleinement son rôle de facilitateur, le cœur de la mission de l'UICN, pour impliquer davantage les collectivités sur les enjeux de biodiversité. Nous avons d'ailleurs programmé en 2013 un colloque dédié à notre collaboration avec les collectivités pour identifier de nouvelles perspectives d'action.

Concernant les collectivités de l'outre-mer, nous avons lancé cette année l'élaboration d'une proposition de stratégie biodiversité pour le développement durable de Mayotte. Ce projet associe la collectivité de Mayotte, la DEAL et tous les acteurs mahorais, et les travaux sont coordonnés sur place par une nouvelle Chargée de projet, Caroline Crémades. Grâce au travail d'Aurélie Bocquet, nous avons assuré pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive la coordination du programme « Communication » de l'IFRECOR, qui a permis de valoriser les résultats des différents programmes de travail de l'initiative et d'organiser la seconde édition du concours dédié aux initiatives des élus d'outre-mer. J'ai notamment pu participer à la remise de la Palme IFRECOR avec le Ministre des outre-mer, la Ministre de l'Ecologie et le Président de l'Association des Maires de France. L'ouvrage « Biodiversité d'outre-mer » proposant un état des lieux synthétique et actualisé de la biodiversité dans les collectivités françaises d'outre-mer est maintenant finalisé, grâce à la contribution de nombreux membres et experts, et la collaboration d'Olivier Gargominy du Muséum. L'outre-mer était également au cœur de l'actualité et nous avons pris des positions sur les problèmes de l'exploitation pétrolière et minière en Guyane. Enfin, nous contribuons au programme « outre-mer européen » de l'UICN et poursuivons nos efforts pour la mise en place d'un véritable politique pour la biodiversité de l'outre-mer européen.

Autres partenaires importants à côté des collectivités locales : les entreprises. La mise en œuvre de nos partenariats « Entreprises » avec EDF, GSM, GDF Suez, Veolia Environnement et Lafarge s'est poursuivie, ce qui est un signe encourageant dans la crise économique que nous vivons. Nous les avons notamment accompagné dans la constitution de leur dossier d'engagement à la SNB et poursuivons avec eux nos travaux sur les indicateurs biodiversité pour le reporting des entreprises.

Le rôle de nos commissions s'est aussi renforcé en 2012.

Le travail mené pour les aires protégées est considérable et je tiens à féliciter le président de la commission, François Letourneux, ainsi que Thierry Lefebvre pour la coordination des travaux avec l'appui de Solène Cassonnet. Parmi les actions fortes en 2012, l'assignation des catégories de gestion de l'UICN aux aires marines protégées françaises de la façade atlantique et à plusieurs espaces protégés d'Ile-de-France, la réalisation d'un atelier de formation sur les catégories des aires protégées de l'UICN, une étude comparative internationale des systèmes de gouvernance des parcs nationaux et une étude sur les implications juridiques des aires protégées sur le développement des énergies renouvelables (éolien terrestre/photovoltaïque).

La commission des aires protégées a également contribué à l'élaboration d'un cadre méthodologique pour l'évaluation de l'efficacité de gestion des aires protégées et engager une réflexion sur un système de certification de la gestion des aires marines protégées en lien avec le programme global sur les aires protégées de l'UICN (liste verte).

Nous avons poursuivi également notre travail d'évaluation et de valorisation des aires protégées françaises au niveau international, notamment pour les biens naturels français du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Thierry Lefebvre a participé à une mission d'expertise sur la candidature des îles Marquises de Polynésie française, et Michel Fourcade poursuit sa mission pour promouvoir la désignation du Mont-Blanc.

Nous avons finalisé l'évaluation de l'application du programme de travail « aires protégées » de la Convention sur la Diversité Biologique en France ainsi qu'une synthèse internationale de présentation des différents espaces naturels protégés français de métropole et d'outre-mer qui sera disponible en versions française, anglaise et espagnole.

Nous avons participé au comité national de préparation du 3ème congrès mondial des aires marines protégées (IMPAC 3) et lancé l'élaboration d'un document et d'un plan de communication pour mieux faire connaître l'importance et le rôle des aires marines protégées auprès des différents acteurs de la mer et du littoral, dans le cadre d'une convention avec la Ville de Marseille, travail réalisé par Jean François Sys.

Enfin, nous avons publié une déclaration sur les parcs nationaux face aux difficultés rencontrés par le Parc national de la Vanoise pour l'adoption de sa charte.

Je voudrais à présent souligner le travail réalisé par la commission gestion des écosystèmes que préside Guillemette Rolland, coordonné par Marion Péguin, Justine Delange et Aurélien Carré.

Le Comité a publié le premier volume d'un état des lieux sur les services écologiques en France et poursuivi la rédaction de fiches par grands types d'écosystèmes. Nous avons réalisé des études de cas régionales en Région Centre, Ile-de-France et Aquitaine. Sur les enjeux des énergies renouvelables, nous avons évalué les impacts du développement des énergies renouvelables sur la biodiversité en mer (5 types d'énergie marine), en forêt (bois énergie), et en montagne, et proposer des recommandations pour une meilleure prise en compte de la biodiversité.

Nous sommes engagés dans l'élaboration de la liste rouge des écosystèmes, en contribuant à la réflexion méthodologique internationale et en réalisant une étude de cas sur les zones humides françaises en partenariat avec la Fondation Tour du Valat.

Nous suivons les politiques et initiatives liées aux écosystèmes, telles que l'application de la directive cadre stratégique sur le milieu marin, et nous nous sommes engagés dans le programme européen Sea for Society piloté par Nausicaa. Nous participons également aux groupes nationaux sur les forêts tropicales, avec une contribution à la conférence française sur les forêts tropicales, et sur les zones humides.

Enfin, nous contribuons aux travaux du Comité d'Orientation Stratégique de la Fondation de Recherche pour la Biodiversité et à la mise en place de l'IPBES.

Je voudrais à présent remercier et féliciter le travail de la commission espèces que préside Michel Métais et qui est coordonné par Florian Kirchner, avec l'appui d'Aurore Cavois. Le Comité a élaboré de nouveaux chapitres de la Liste rouge des espèces menacées en France (métropole et outre-mer), en partenariat avec le Muséum et d'autres organismes, dont plusieurs de nos membres comme l'OPIE, la Fédération des conservatoires botaniques nationaux et l'ONCFS. Pour la métropole, nous avons publié de nouveaux chapitres sur les papillons de jour, les crustacés d'eau douce, la flore vasculaire (premiers résultats pour 1 000 espèces, sous-espèces et variétés),

et pour l'outre-mer, des résultats sur les oiseaux de Guadeloupe. Parallèlement, la préparation des chapitres sur les requins et raies de métropole, les libellules de métropole, et les oiseaux et la flore de Mayotte a été engagée.

Nous avons également apporté un appui à l'élaboration des listes rouges régionales en métropole (en partenariat avec FNE, le Muséum et la FCBN) et organisé une mission d'expertise internationale, avec un expert du Groupe de spécialistes des Loups de l'UICN, pour évaluer le plan national d'actions sur le Loup.

Le Comité a poursuivi la mise en œuvre de notre initiative sur les espèces exotiques envahissantes en outre-mer coordonnée par Yohann Soubeyran et Florian Kirchner. Ils ont notamment organisé un atelier régional « océan Indien » à Mayotte en janvier, lancé une nouvelle étude sur les mécanismes de détection précoce et de réaction rapide, et préparé une publication scientifique internationale de synthèse des résultats de l'initiative.

Je voudrais remercier et féliciter la commission Education et communication, présidée par Céline Liret et coordonnée par Florence Clap. Nous avons contribué à l'élaboration d'un premier jeu d'indicateurs pour l'Observatoire National de la Biodiversité et assuré la promotion des documents "branding biodiversity" et de la vidéo "love not loss" de la Commission internationale de l'UICN sur l'éducation et la communication.

Avec l'association « Fête de la Nature » présidé par François Letourneux et avec la collaboration de Terre Sauvage, nous avons co-organisé la 6<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Nature (9-13 mai 2012) grâce à la participation de nombreux organismes membres de l'UICN. Nous avons fait la promotion de cette initiative au niveau international (brochures distribuées au Congrès mondial de la nature), et le comité néerlandais de l'UICN a manifesté son intérêt pour l'organisation d'une Fête de la Nature aux Pays-Bas. Julia Marton Lefevre, la Directrice Générale de l'UICN est intervenue pour l'inauguration de la Fête de la Nature 2012.

Enfin, nous avons relancé la Commission Droit et Politiques Environnementales avec l'élection du nouveau Président, Sébastien Mabile, auquel je renouvelle mes félicitations. Nous allons donc pouvoir, avec cette commission, apporter de nouvelles contributions dans le domaine des politiques et du Droit de l'environnement, ce qui est particulièrement important à l'occasion de la préparation de la future Loi cadre sur la biodiversité.

Dans le domaine de la coopération internationale, nous continuons avec succès à la mise en œuvre du 3<sup>ème</sup> programme des petites initiatives pour le compte du FFEM, grâce au travail réalisé par Silvia Ritossa, Barbara Mathevon et Rémi Gouin. De nouveaux projets d'ONG ont pu être financés en Afrique francophone pour la préservation de la biodiversité, et nous relayons les résultats obtenus par les projets grâce à un partenariat avec RFI. Là encore, plusieurs membres du Comité siègent dans le comité de sélection des projets (Noé conservation, Fondation IGF, WWF France, Fondation Nicolas Hulot, ONF, LPO, Fondation Nature & Découvertes) et je souhaitais les remercier pour leurs contributions au PPI.

Au niveau international, plusieurs membres ont participé au Sommet de Rio+20. En tant que conseiller pour les océans, j'ai rédigé la position internationale de l'UICN sur la gouvernance mondiale des océans et présenté la stratégie pour la création du réseau mondial d'aires marines protégées lors de la journée des Nations Unies consacrée aux océans. La position Conseiller de l'UICN pour les océans est désormais statutaire et j'ai présidé à la demande du Conseil un groupe océan, îles et côtes pour représenter l'océan dans la gouvernance de l'UICN.

En tant que Conseiller européen de l'UICN, j'ai pu honorer mon mandat jusqu'au congrès de Jeju et je me dois de mettre ce travail dans le bilan de l'UICN France car le Comité a soutenu mon activité de conseiller.

Je voudrais terminer mon rapport par le congrès mondial de la nature de Jeju en septembre 2012. Lors de ce 5ème Congrès mondial, nous avons proposé 11 motions qui ont toutes été approuvées par l'assemblée générale. Cela a été possible grâce à la préparation et à l'organisation du Congrès français de la nature en avril 2012. Nous avons également organisé, ou contribué à l'organisation, de 17 événements avec les membres français, notamment une soirée francophone qui a réuni de nombreux participants. Notre seul regret est d'avoir échoué, à une voix près, à l'adoption de l'amendement aux statuts pour l'adhésion des collectivités locales, mais nous avons pu constater une progression importante de la prise en compte de l'importance du rôle joué par les collectivités.

Enfin après Jeju, nous avons accueilli en France le nouveau Président de l'UICN, Zhang Xinsheng, et organisé une rencontre avec les membres français de l'UICN à l'AFD.

Le rapport annuel est aussi l'occasion de remercier nos contributeurs financiers : le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, le Ministère des outre mer, le FFEM pour sa confiance dans le Comité pour la mise en œuvre du PPI, l'Agence des aires marines protégées, l'ONF, TE ME UM et l'ADEME, les entreprises privées qui concourent à hauteur d'environ 20 % de notre budget, les collectivités à hauteur de 10 %, et les fondations d'entreprise.

Je remercie aussi l'équipe administrative du Comité, Katherine Claudet et Charlotte Attilah, pour assurer un très bon fonctionnement de notre association, une gestion budgétaire rigoureuse et la préparation du bilan financier avec notre expert comptable et notre commissaire au compte, exercices très importants.

Dans ce bilan exemplaire, au-delà de la motivation et l'engagement de l'équipe, je tiens une fois de plus à souligner l'implication forte des membres et des experts français de l'UICN. A travers l'ensemble de ces actions, le Comité français applique efficacement la mission de l'UICN en misant sur ses principaux atouts : renforcement des connaissances sur la biodiversité, influence des politiques et plate-forme de dialogue et d'action commune.